

▪ **Séance du vendredi 1^{er} octobre 2016 à 21 h 00**

L'an deux mille seize et le premier octobre, à vingt et une heures, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la salle du conseil de la mairie de MONTELS sous la présidence de Monsieur Ludovic RAU, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :
1. Indemnités de conseil-Percepteurs
2. CCVG-Modification des statuts
3. Proposition de transaction de parcelles non bâties-Dossier DUPERRY
4. Déplacement point de collecte des O.M.
5. Informations et questions diverses

Etaient présents : Mme ARTUSO Christel-CLOT Marie-Christine-VIRILLI M. Christine-BOYER Monique

Mrs RAU Ludovic-ROULAND Robert-SOUPART Patrick -GLAUDIS Frédéric-ALAJARIN Frédéric- SOUTIE Didier

ABSENTS : Mme BRUN Céline

Monsieur ALAJARIN Frédéric a été désigné secrétaire de séance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Ludovic RAU, Maire qui constate que 10 Conseillers Municipaux sur 11 sont présents et que le conseil peut valablement délibérer.

Le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal en date du 1^{er} juillet 2016 n'appelant pas de modifications, est adopté à l'unanimité des membres présents.

1. Indemnités de conseil

Le Maire, ayant exposé les faits ;

- Vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat ;
- Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires ;
- Vu les Receveurs Municipaux exerçant à la Trésorerie de Gaillac pour l'année 2016, à savoir :
 - Monsieur Didier THERONDEL pour la période allant du 01.03.2016 au 30.06.2016
 - Monsieur Alain RIGAL pour la période allant du 01.07.2016 au 31.12.2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents, décide :

- **d'allouer l'indemnité de conseil au taux de 100 %;**
- **que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribué :**
 - . **à Monsieur Didier THERONDEL, et, ce, rétroactivement, pour la période allant du 01.03.2016 au 30.06.2016 ;**
 - . **à Monsieur Alain RIGAL, pour la période allant du 01.07.2016 au 31.12.2016 ;**
- **de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour le versement de ces indemnités.**

2. CCVG - Modification des statuts

Le Maire, ayant exposé les faits ;

Après discussion, le conseil municipal décide de reporter la prise de délibération à la prochaine séance du conseil municipal.

3. Proposition de transaction de parcelles non bâties- Dossier DUERRY

Le Maire, ayant exposé les faits ;

Après discussion, le conseil municipal décide de prendre le temps pour réfléchir à la possibilité de transaction de parcelles non bâties. La discussion sera reprise lors de la prochaine séance du conseil municipal.

4. Déplacement point de collecte des O.M.

Le Maire, ayant exposé les faits ;

Après discussion, le conseil municipal décide de reporter ce point-là lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

5. Informations et questions diverses

Aucune information ou question diverses

Plus aucune question ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 10.

Ludovic RAU	Christel ARTUSO	Frédéric ALAJARIN
Céline BRUN	Monique BOYER	M. Christine CLOT
Frédéric GLAUDIS	Robert ROULAND	Patrick SOUPART
Didier SOUTIE	M. Christine VIRILLI	